



CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ÉCONOMIE
DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE ET DES TECHNOLOGIES

LE COMITE D'INSPECTION

TÉLÉDOC 792
120, RUE DE BERCY
75572 PARIS CEDEX 12

Affaire suivie par : Alain DORISON
Téléphone : 01 53 18 50 23
Télécopie : 01 53 18 57 15
Mél. : alain.dorison@finances.gouv.fr
Dossier :

**Concours interne, externe et examen professionnel
pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux de l'économie et
de l'industrie - session 2018
Rapport du Vice-président du jury**

Les concours cités en titre se sont déroulés selon les modalités déterminées par l'arrêté du 6 juin 2013 (modifié par l'arrêté du 24 juillet 2014) fixant les modalités d'organisation, la nature et le programme des épreuves et la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux de l'économie et de l'industrie (TSPEI).

Le jury a été désigné par arrêté du Secrétariat général du 15 février 2018. Compte tenu de l'indisponibilité de Mme Sylvie METZ-LARUE, j'ai présidé, conformément à l'arrêté, les jurys d'ammissibilité et d'admission.

Le nombre de postes offerts était fixé à 30 pour le concours externe, 4 pour le concours interne (soit 34 en tout).

1 - Déroulement et bilan quantitatif

Pour cette session 2018, il n'y a pas eu de candidat inscrit à l'examen professionnel. 138 candidats se sont inscrits au concours externe, 34 candidats se sont inscrits au concours interne.

Les épreuves écrites se sont déroulées les 3 et 4 avril 2018 ; y ont participé 24 candidats pour le concours externe et 12 pour le concours interne.

Le jury s'est réuni le 16 mai 2018 pour examiner les résultats des épreuves écrites : 16 candidats ont été déclarés admissibles pour le concours externe et 6 pour le concours interne.

Les épreuves orales se sont déroulées du 4 au 6 juin 2018. Une candidate au concours externe ne s'est pas présentée ainsi qu'un candidat pour le concours interne.

A l'issue de ces dernières, le jury s'est réuni et a déclaré admis :

- au titre du concours externe : 12 candidats (pas de liste complémentaire) ;
- au titre du concours interne : 4 candidats (pas de liste complémentaire).

2 - Bilan qualitatif

En ce qui concerne le concours interne, on a noté la proportion élevée habituelle de techniciens supérieurs de la filière « équipement » exerçant, au sein des DREAL, des fonctions d'inspecteur des installations classées. Certains ont même passé, avec succès, le concours externe.

S'agissant du concours externe, et pour la troisième année consécutive, le concours n'a permis de pourvoir que moins de la moitié des postes ouverts au recrutement.

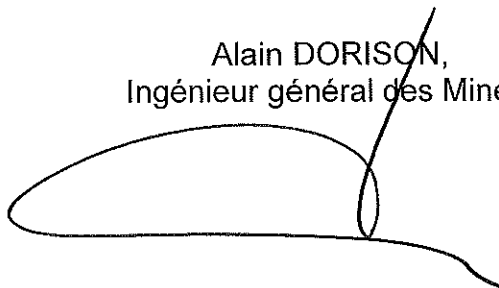
La présence dans la liste des candidats admis de quelques excellents candidats titulaires de DUT offre la consolation de montrer que le métier de TSPEI est attractif pour des techniciens supérieurs de bonne valeur.

Il me paraît donc nécessaire d'engager une réflexion quant à l'évolution des modalités du concours externe.

Les concours se sont déroulés dans d'excellentes conditions, aussi bien du point de vue de leur organisation que des conditions matérielles des épreuves, en dépit des mouvements sociaux à la SNCF.

Fait à Paris, le 14 juin 2018.

Alain DORISON,
Ingénieur général des Mines,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke that crosses the loop and extends upwards.

Vice-Président du jury CGE